



Association  
Nature-Communautés-Développement  
*récepisse no 14487/mint/dagat/del/as du 18/05/2010*

Liberté 1, villa 1280, Dakar, Sénégal - tel. (+221) 775691245

**Assemblée Générale Constitutive de N.C.D.  
Samedi 06 novembre 2010 à l'OCEANIUM de Dakar**



**Rapport de l'Assemblée Générale**

## Sommaire

<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>DEROULEMENT DES TRAVAUX</b>	<b>3</b>
Session d'ouverture	3
Mise en place du bureau du Comité des élections de l'AG du 06 novembre 2010	3
<b>Communications introductives</b>	<b>4</b>
Evolution des idées et historique d'un mouvement naissant (NCD)	4
Développement institutionnel et renforcement organisationnel (DIRO) de NCD	4
session de discussions sur NCD	5
<b>Communication sur un projet type « NCD-ENC »</b>	<b>5</b>
Présentation de la LPO/BirdLife/NCD	5
Discussions	6
<b>Mise en place des instances de NCD</b>	<b>6</b>
Preliminaires sur les procédures	6
Election des membres des différents instances	6
Session de clôture	7
<b>CONCLUSION</b>	<b>7</b>
<b>MOTION DE REMERCIEMENTS</b>	<b>8</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>9</b>
Liste de présence (scanné)	9
Agenda de l'AG	9
Discours	9
Documents des travaux	9
Liste des membres du comité d'organisation*	9
Rapport financier	Erreur ! Signet non défini.
<b>LISTE DES MEMBRES FONDATEURS DE N.C.D., PRESENTS A L'A.G. CONSTITUTIVE</b>	<b>10</b>

## Introduction

Dans le cadre de la mise en place d'une structure associative réunissant toute la diversité de la société civile, sénégalaise et au-delà, active et intéressée dans l'implication pour la sauvegarde des ressources vivantes et leur utilisation durable, une assemblée générale constitutive a été convoquée le 06 novembre 2010, à l'initiative de quelques personnes soucieuses de susciter une mobilisation porteuse de résultats tangibles.

Les éléments essentiels des présentations, discussions et décisions sont réunis dans ce rapport destiné à documenter ce qui servira de référence pour les actions à venir, dans le cadre de l'Association « Nature - Communautés - Développement » (N.C.D.).

## Déroulement des travaux

### Session d'ouverture

9H 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale.

Dans le discours de bienvenue, le Président du Bureau provisoire de l'association NCD, Dr Adrien Coly, est d'abord revenu sur le processus de création de l'association qui est l'aboutissement d'efforts de personnes qui se sont dévouées, depuis plus deux ans, à la constitution de cette organisation associative.

La raison du choix des trois termes du sigle ; l'appellation : « **Nature - Communautés - Développement** » résume la philosophie de l'association, de même que le logo retenu en rappelle toutes les orientations.

La manière de procéder de N.C.D., qui s'appuie essentiellement sur trois critères :

- La **transparence** : procédures régulières et traçables.
- La **compétence** : exploiter la somme des compétences de ses membres (diversité de profil).
- L'**Obligation de résultats** (engagement requis).

Les membres présents à cette assemblée constitutive sont invités à se prononcer sur tous les aspects qui concernent l'association.

Une pause-café a suivi ce discours.

### Mise en place du Comité provisoire pour l'AG du 06 novembre 2010

A la reprise des activités, le Bureau provisoire, présidé par le Dr Adrien Coly, a présenté sa démission pour que de nouvelles instances soient mises en place.

Un Comité provisoire a alors été mis en place spécialement pour diriger l'A.G. :

**Présidente de séance** : Mme Fatou Ciss.

**Modérateur** : Pr Paul Ndiaye (UCAD).

**Rapporteur de séance** : Mr Ismaila Diakhaté.

**Facilitateur des débats** : Mr Mamadou Diop.

## Communications introductives

### Evolution des idées et historique d'un mouvement naissant (NCD)

La parole a été donnée à Pr Paul Ndiaye qui a procédé, à la place du Colonel Abdoulaye Diop empêché, à la présentation du processus de création de l'association (motivations, raisons, buts, perspectives...). Les points suivants ont été évoqués :

**Pari de NCD** : addition de toutes les compétences et les connaissances en vue d'amalgamer les expériences, celles des vieux agents associées à la vitalité des jeunes et des femmes.

#### **Perspectives d'actions de NCD** :

- identification des sites d'intérêt pour la conservation de la biodiversité
- positionnement de NCD comme relais dans le cadre de partenariat à construire au niveau national et international.
- accompagnement de la mise en œuvre des politiques nationales et des conventions internationales dans le domaine de la protection des ressources vivantes.
- opportunités de partenariat.

#### **Préservation des principes et des valeurs de l'association** :

La dignité, la pertinence, le respect de soi, la bonne gouvernance, la reddition des comptes, en gros les bonnes pratiques de bonne gouvernance.

Enfin, Monsieur Ndiaye informe l'assistance que le Siège de l'association est désormais fonctionnel depuis la veille de l'A.G., c'est-à-dire le 05 novembre 2010.

La Présidente de séance, Mme Fatou Ciss, a exprimé sa reconnaissance personnelle à l'égard de l'association et se réjouit de sa création.

### Développement institutionnel et renforcement organisationnel (DIRO) de N.C.D.

Le Dr Adrien Coly a procédé à la présentation du projet de développement institutionnel de l'association ; il insiste sur les points suivants :

- Qui peut être membre de NCD ? Tous ceux qui partagent l'idéal NCD.
- Structuration de NCD. AG, Bureau, commissions, conseils
- Les commissions qui la composent (GRN, ENC, leadership, Oiseaux).
- Le processus d'intégration au sein de l'association (graduel, basée sur les résultats, la compétence et le mérite).
- L'administration de l'association. Pour le fonctionnement de l'association, il serait souhaitable que la provenance des ressources de l'association soit ainsi établie :
  - 60% Développement de projets.
  - 5% Cotisations des membres.
  - 5% Ristournes et legs.
  - 25% Contrats d'opérateurs.
  - 2% Libéralités.
  - 3% Divers.
- Les stratégies de déploiement au niveau national de NCD. Une des formules serait la mise en place de Zones d'Intervention pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).
- Perspectives d'action pour le développement institutionnel de NCD.

### Session de discussions sur NCD

Les appréciations sont largement positives de la part de tous les intervenants. Parmi les remarques essentielles :

- Partenariat entre DPNS et NCD. Proposition de présentation des orientations au niveau de la Direction des Parcs Nationaux (DPNS).
- Proposition de partir du culturel pour préserver le naturel.
- Rebaptiser la commission GRN.
- Suggestions pour le recrutement des membres. Formules à trouver pour la mise en place de bureaux régionaux de l'association.
- Inquiétude quant à la perte de certaines prérogatives liées au statut de membre lorsqu'on intègre le staff...
- Les modes de gestion en collaboration avec les populations et les petits groupes organisés...

Il a été retenu l'initiative d'organiser un atelier entre DPNS et NCD. En effet, des questions ont été soulevées et des inquiétudes formulées. Un intervenant s'est demandé si NCD n'allait pas se substituer à la DPNS quant à certains de ses prérogatives.

- Le staff a insisté sur le rôle d'accompagnement de NCD par rapport aux compétences des administrations nationales et rejette toute idée de substitution à la DPNS.
- Pour un intervenant : le partenariat ne peut exister qu'entre une association et NCD.

### Communication sur un projet type « NCD-ENC »

#### Présentation de la LPO / Bird Life/NCD

Mme Alison Duncan a procédé à la présentation du programme de partenariat avec la LPO / Birdlife et NCD. Il porte sur la conservation d'une espèce migratrice vulnérable, le faucon crécerellette. Avec les étapes suivantes :

- Juin 2010 : dépôt d'un dossier en collaboration avec NCD et DEFCCS auprès de la fondation MAVA.

Les objectifs du projet spécifique développé sur Kousmar sont rappelés par Mr Amadou Sène qui le présente et donne un aperçu de ce qui se fait et de ce qui va se faire : la conservation participative et la valorisation de l'île de Kousmar et des territoires villageois par la mise en place d'un espace communautaire. Les particularités de l'île de Kousmar :

- Patrimoine économique (Kousmar est considéré comme une banque par les populations),
- Patrimoine culturel,
- Patrimoine écologique.

Il y a donc une option de création d'un ENC à Kousmar avec un objectif de protection et d'encadrement des prélèvements de ressources vivantes de l'île de Kousmar.

Mr Sène a formulé un certain nombre de propositions telles que la création d'un poste de surveillance à Sibassor avant l'instauration d'une ENC.

**Restauration et gestion des ressources naturelles.** Mr Sène a ensuite exprimé la volonté de mise en place d'un site d'expérimentation :

- Sensibilisation et éducation environnementale,
- Un observatoire sur les rapaces acridivores : études, recherches et conservation...

## Discussions

Les discussions ont tourné sur les points suivants :

- proposition d'associer ceux qui sont sur le terrain pour la réussite des actions à entreprendre.
  - rapport de l'association avec les structures de l'Etat. Elle est une structure d'appui au service des Eaux et Forêts ; elle ne vient pas contrecarrer l'action de ce service.
  - montant des cotisations trop élevées pour un retraité.
  - Interrogation sur l'intention de faire visiter aux membres l'île de Kousmar.
  - plaidoyer pour la sauvegarde des habitats naturels.
  - La parole a été donnée aux membres de l'ancien bureau de NCD pour répondre aux préoccupations.
- 
- Ainsi Pr Paul Ndiaye a rappelé que le « Projet Kousmar » n'est que le premier d'une série ; il pense aussi qu'il faut absolument tenir compte des problèmes exprimés pour avancer. Les débats vifs ont montré tout l'intérêt que les participants avaient pour l'association.
  - Le Dr Coly est revenu sur les actions entreprises pour expliquer le positionnement de NCD, sa démarche en direction des administrations et partenaires, modèle décroissant mis en place pour les cotisations

## Mise en place des instances de NCD

### Préliminaires sur les procédures

Les débats ont repris pour la mise en place de l'équipe dirigeante de l'association. Le statut des membres fondateurs, par rapport aux membres ordinaires a été débattu. La décision unanime a été de considérer à égalité comme membres fondateurs, toutes les personnes présentes à l'A.G. constitutive, ainsi que celles qui ont manifesté avant l'A.G. leur intention d'adhérer en s'excusant de leur absence. La liste de toutes ces personnes est annexée à ce compte rendu. Ultérieurement, toute adhésion acceptée par N.C.D. donnera droit au statut de membre ordinaire.

Des discussions ont d'abord porté sur la procédure d'élection (mains levées ou scrutin à bulletins secrets...). Pour gagner du temps, il a été convenu de procéder à mains levées, s'il y avait une candidature unique.

### Election des membres des différents instances

Puis les différents postes ont été pourvus :

Le **Comité Directeur** composé de dix membres a été mis en place. Deux membres suppléants ont également été retenus :

- Mamadou DIOP
- Fatou CISS
- Pr Alioune KANE
- Ndeye Fatou TOURE
- Ibrahima FAYE
- Marième DIA
- Effoloming MANGA
- El-Hadji Daouda SYLLA
- Ibrahima SALL
- Fatou Kiné DIASSE

**Suppléantes :**

- Ndeye Awa DIOP
- Ndeye Ndella NDIAYE

**Président** : le Dr Adrien Coly, seul candidat.

**Secrétaire général** : Mr Ismaila Diakhaté, seul candidat.

**Trésorière** : Mme Edmée Mbaye Diouf, seule candidate.

### **Commissions**

- **Leadership** : Maryse Guinez Coly (25 voix contre 22 à Marème DIAGNE).
- **GRN** : Cheikh Moctar Sylla (seul candidat).
- **ENC** : Ibrahima Sall (seul candidat proposé).
- **Suivi ornithologique** : El-Hadji Daouda Sylla (seul candidat).

**Conseil des sages** : Samuel Kabo (seul candidat).

**Présidents d'honneur** : Colonel Abdoulaye Diop et Paul Ndiaye, sur proposition de l'A.G. (approuvée par acclamation).

### **Session de clôture**

Le président Adrien Coly a d'abord remercié tout le monde pour la confiance qui lui a été accordée. Il a ensuite insisté sur la mise en place d'un plan d'action qui devrait normalement concerner les deux années à venir ; dans ce cadre, les activités de formation devront être privilégiées.

Des actions pour le Fundraising ont été immédiatement énoncées pour rappeler la nécessité de l'autonomie financière de NCD.

Un plan d'action doit être fait et budgétisé d'ici la fin du mois de décembre 2010 suite aux travaux des commissions.

La séance a été levée à 17H.

La journée s'est achevée par un cocktail offert aux participants ainsi qu'aux officiels invités à la cérémonie de clôture de l'Assemblée Générale constitutive de N.C.D.

### **Conclusion**

Les travaux de 06 novembre 2010 au siège de l'OCEANIUM, ont permis à NCD de mettre en place le dispositif institutionnel légal pour mener sa destinée dans les années à venir. Les instances nouvelles bénéficient désormais de l'encadrement de volontés et de compétences réelles élargies et de l'accompagnement d'acteurs informés, sensibilisé et mobilisés autour de l'idéal commun conservation développement communautaire.

Une véritable société civile émerge pour prendre en charge le paradigme « conservation et développement communautaire ».

Les travaux reprennent sur la base des principes évoqués : la nécessité d'une présence et d'une participation des membres, ainsi que le devoir pour chaque membre d'être formé sur les aspects qui intéressent l'association.

## Motion de remerciements

Des motions spéciales de remerciement ont été adressées aux personnes et institutions suivantes qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette manifestation :

- Monsieur El Ali HAÏDAR, qui a hébergé gratuitement l'Assemblée Générale et apporté un soutien financier très important.
- Le Directeur de Parcs Nationaux du Sénégal (DPNS) et le Directeur des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS) représentés en nombre et en qualité à cette Assemblée Générale.
- Notre partenaire Birdlife / LPO, qui nous a fait l'honneur d'être représentée par Madame Alison DUNCAN.
- Les populations de la Communauté rurale de Ndiaffatte.
- Le Directeur de l'Ecole Doctorale EDEQE, Pr Alioune KANE.
- Le Directeur de l'Institut des Sciences de l'Environnement, Pr Bienvenu SAMBOU.
- Le Directeur Régional de WWF WAMER.
- La Représentante du FIBA à Dakar.
- Le Président de l'Association Sénégalaise des Amis de la Nature (ASAN).
- Les nombreuses personnes et organisations, au Sénégal et à l'étranger, qui ont exprimé leur sympathie et apporté un soutien moral pour l'aboutissement de cette initiative.
- Tous les participants à cette Assemblée Générale.

Fait à Dakar, le 06 novembre 2010.

Par **Marème DIAGNE**

**Oumy SIGNATE**

Et **Paul NDIAYE (UCAD)**

## Annexes

Liste de présence (scanné)

Agenda de l'AG

Discours

Documents des travaux

Liste des membres du Comité d'organisation

## LISTE DES MEMBRES FONDATEURS DE N.C.D., PRESENTS A L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

PRENOMS	NOMS	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE / FONCTIONS	CONTACT TELEPHONIQUE
1. Alioune	BA	17/07/1950 0 Saint-Louis	UCAD, Dakar	775623444
2. Marie Louise	BA	18-06-1943 Tambacounda	Retraitée	766692023
3. Sidia Diaouma	BADIANE	28/12/1980 à Oussouye	Doctorant, UCAD, Dakar	775246113
4. Diene Coumba	BASSE	05/12/74 a Foundiougne	Lycee de Ndiafatte	775190048
5. Rosalie	BASSENE	03/10/1971a Ziguinchor	Tropis Dakar	775316421
6. Indega	BINDIA	00/00/1952 à Tambacounda	Saint-Louis	
7. Samuel	CABO	27/01/1953 à Ziguinchor	Popenguine	775611848
8. Fatou	CISS		Mont-Rolland	
9. Adrien	COLY	03/03/1967 à Tambacounda	UGB, Saint-Louis	775691245
10. Maryse Guinez	COLY		UCAD, Dakar	775411638
11. Emmanuel	CORREA		Magistrat, Dakar	776361048
12. Honoré	DACOSTA		UCAD, Dakar	776422641
13. Marieme	DIA	09/10/1971 à Tambacounda	Tambacounda	775055716
14. Woudé	DIABOULA	12/08/1977 Bantankountou	Doctorante, UCAD, Dakar	775638994
15. Mareme	DIAGNE	17/07/1969 à Dakar	UCAD Dakar	775552450
16. Ismaïla	DIAKHATE		Doctorant, UGB - Saint-Louis	775337374
17. Fatou Kiné	DIASSE	19/12/1975 a Kaolack	Maison Comm. Ndiaffate	775328404
18. Abdou Aziz	DIEDHIU		DPNS Dakar	776418218
19. Massamba	DIENG	03/11/1950 à Thiadiaye	AED / Dakar	776349626
20. Cherif El Hassan	DIOP	20/07/1990 à Dakar	UGB, Saint-Louis	771787633
21. Mamadou	DIOP	03/02/1977 à Keur Matar	Doctorant, ISE/UCAD, Dakar	776452696
22. Ndeye Awa	DIOP	09/10/1973 DAKAR	UCAD, Dakar	775389295
23. Edmee Mbaye	DIOUF	20/01/1972 à Tivigne-Diassa	Dakar, Av Pdt Lamine Gueye	776515442
24. Amadou Mbaye	FALL	14/10/1947 à Kaolack	IRD-Mbour	776911639
25. Ibrahima	FALL		Doctorant, UGB, Saint-Louis	775022170
26. Mansour	FALL		Doctorant, UGB, Saint-Louis	775245804

27. Babacar	FAYE	22/01/1979 à Koutal sérère	Doctorant, UCAD, Dakar	775426395
28. Ibrahima	FAYE	00/00/1950 à Khombole	DIOURBEL -: baolenvi@yahoo.fr	775367311
29. Souleymane	GUEYE		UGB, Saint-Louis	774480353
30. El Ali	HAIDAR		OCEANIUM, Dakar	776440332
31. Alioune	KANE		UCAD, Dakar	776486718
32. Moussa	KEBE		Doctorant, UGB, Saint-Louis	775671763
33. Effoleming	MANGA	00/00/1952 à Oussouye	Retraité DPNS, Karang	773685067
34. Souleymane	MASSALY	00/00/1955 à Sedhiou	DPNS, Guembeul, Saint Louis	776434987
35. Valentin	MASSALY		ONG FODDE	777052828
36. Prosper	MBAINDODJIM		Doctorant UCAD, Dakar	0023566301584
37. Andrée Marie	MENDY	16-08-1969 à Guinguinéo	Ministère de la Santé, Dakar	765886525
38. Daniel	MENDY	11/12/1970 à Guinguinéo	Archidiocèse de Dakar	776493184
39. Aminata	NDIAYE	12/02/62 à Dakar	UCAD, Dakar	776315569
40. Daniel Ndiack	NDIAYE	14/08/1980 à Guinguinéo	Maintenance informatique	775621631
41. Ndella	NDIAYE	29/01/1975 à Thiès	Ecogarde, Popenguine	772648964
42. Paul	NDIAYE	10/11/1949 à Kaolack	UCAD, Dakar	776593873
43. Paul Marie	NDIAYE	1969 à Saint-Louis	1280 Liberté 1 - Dakar	776587264
44. Sassy	NDIAYE	26/10/1951 à Gandiaye	DPNS, Gandiole, Saint Louis	761227240
45. Biram	NDOUR	A Vélor	UCAD, Dakar	774030451
46. Insa	NGOM	02/05/1952 à Saint Louis	DPNS, Saint-Louis	771185909
47. Paul	ROBINSON		IRD, Dakar	777420976
48. Amadou	SENE	00/00/1952 à Ndiagianiao	Popenguine	775542825
49. Papa Ibrahima	SENE	1 <sup>er</sup> /11/1983 à Dakar	Artiste, 3040 Amitié Dakar	776303037
50. Oumy	SIGNATE	09/05/1987 à Thiès	UCAD, Dakar	774474834
51. Abba	SONKO	08/08/1963 à Djinaky	DEFCCS, Dakar	775374311
52. Birame	SOW		AVDC CG-AMP Kayar	775166347
53. Adja Aïssatou	SY		DPNS, Dakar	776561525
54. Cheikh Moctar	SYLLA	21/09/1973 à Nioro du Rip	DPNS, PNDS	775623424
55. El H. Daouda	SYLLA		IRD-Mbour	775501688
56. Paul Silaï	TENDENG	19/07/1974 à ZIGUINCHOR	RAMPAO, Dakar	776502653
57. Mariama	THIANDOUM	17/10/1979 à KIGNAMBOUR	Doctorante UCAD, Dakar	775747509

58. Agnès Daba	THIAW	12/01/1973 à Mbour	UCAD, Dakar	773778267
59. Mamadou Diop	THIOUNE		OCEANIUM, Dakar	
60. Ndeye Fatou	TOURE		Doctorante UCAD, Dakar	

**LISTE DES MEMBRES FONDATEURS DE N.C.D., EXCUSES LORS DE L’A.G. CONSTITUTIVE**

PRENOMS	NOM	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	ADRESSE	CONTACT TELEPHONIQUE
61. Ives Lamine	CISS		PCR Mont-Rolland	771008290
62. Abdoulaye	DIOP	08/09/1959 à Keur Matar	DPNS	776509046
63. Jean	GOEPP		OCEANIUM, Dakar	779397070
64. Abdoulaye	NDIAYE	15/06/1963 à Thiawaret	Ex SOMIVAC Ziguinchor	773320139
65. Saliou	NDIAYE		ENSA Thiès	776300076
66. Daouda	NGOM		UDZ - Ziguinchor	776571537
67. Isabelle	NIANG		UCAD, Dakar	773632456
68. Ibrahima	SALL	03/12/1966 DAKAR	Ministère de l’Environnement	766800211
69. Abdoulaye	SAMBE	24/04/ 1960 à Dakar	DAKAR	776461329
70. Cristina d’Alessandro	SCARPARI		Tours, France	0033632414924
71. Dior	SENE	04/09/1970 à Guerew	Guerew	775363669
72. Diatou	THIAW	10/07/1965 à Dakar	UCAD, Dakar	776460275

### Localisation du Siège de N.C.D. (Sicap Liberté 1)



## Agenda de l'Assemblée Générale

Horaire	Activités	Intervenants
8:00-8:45	Accueil et enregistrement des participants	Comité d'organisation
9:00-9:30	Cérémonie d'ouverture	Adrien Coly
9:30-10:00	PAUSE-CAFE	
10:00-10:15	Proposition du bureau de l'AG (Président, modérateur, rapporteurs, etc.) et règles de jeu	Paul Ndiaye
10:15-11:00	Présentation du processus de création de l'Association (motivations, raisons, buts, perspectives, etc.)	Abdoulaye Diop
11:00-11:30	Présentation du projet de développement institutionnel de l'Association (organigramme, orientations stratégiques, cahiers des charges, suivi et évaluations, etc.)	Adrien Coly
11.30	<i>Discussions sur NCD</i>	Modérateur
11:45-12:30	Présentation du programme de partenariat avec la LPO/Birdlife	Amadou Sène
12:30-13:00	<i>Discussions générales sur le Projet « Kousmar ».</i>	Modérateur
13:00-14:30	PAUSE-DEJEUNER	
14:30-15:30	Election et désignation des membres des différents organes NCD	Bureau de l'AG
15:30-16:30	Définition et adoption des mandats et des cahiers des charges des organes et des membres de l'Association	
16:30-17:15	Adoption des propositions de projets prioritaires. Résolutions	
17:15-17:45	Cérémonie de clôture	Président élu
18:30	Accueil des Invites d'Honneur	Comité d'organisation
19:00	COCKTAIL DE CLÔTURE	
	Mot de bienvenue	Président NCD
	Allocution de Lancement	Ministre ou un officiel

## Discours

### Discours d'ouverture du Président Provisoire (Samedi 06 novembre 2010, à 9H30)

Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s,

Bienvenue à chacun, car cette réunion est d'abord la vôtre !

Je tiens à vous remercier tous, bien sincèrement, d'avoir pris sur votre temps de week-end pour venir répondre à notre invitation qui, je dois le souligner dès le départ, marque le début d'une aventure commune !

En effet, cette journée de convocation d'une assemblée générale constitutive d'une association environnementale sénégalaise n'est pas nouvelle en soi. Beaucoup d'autres initiatives de cette nature l'ont précédée. S'il y a de l'innovation, elle se trouvera certainement dans les idées et l'engagement des uns et des autres ; s'il y a de la continuité, on le remarquera dans la somme d'expériences individuelles rassemblées autour d'objectifs partagés.

Au cours de la journée, les différentes contributions qui vous seront présentées et sur lesquelles vous vous prononcerez, vous apporteront des éclairages utiles à vos prises de décisions que nous souhaitons fortes et résolues. En attendant d'en arriver là, je tiens avec votre accord, à poser une série de questions préliminaires qui tenteront de focaliser les objets de cette rencontre.

#### 1- D'abord, pourquoi en sommes-nous là aujourd'hui ?

La tenue de cette journée de Première Assemblée Générale de l'association que nous avons l'ambition de positionner parmi les organisations actives et performantes dans le domaine de l'environnement en général, au Sénégal, marque un aboutissement. Le travail obscur de personnes qui se sont dévouées depuis près de deux ans pour mettre en place tous les fondamentaux : les idées, les bases d'action, la dénomination, la reconnaissance officielle, l'adhésion, les premiers contacts communautaires, l'acquisition des premières ressources, etc.

Le rappel nominal : notre association a été reconnue officiellement sous le sigle NCD qui se décline en triptyque qui rappelle des convictions largement partagées :

**Nature**, parce que c'est notre objet de préoccupation pour aujourd'hui, mais encore plus pour l'avenir.

**Communautés**, parce que c'est souci constant, en rapport à la fois aux bénéficiaires de la nature qui leur reviennent de droit, mais aussi par rapport à l'accompagnement pour l'action que toute démarche soucieuse de résultats positifs doit normalement afficher.

**Développement**, parce que c'est le résultat attendu d'une intégration harmonieuse des intérêts de la nature et des communautés.

Les trois éléments ainsi évoqués sont représentés en filigrane dans l'emblème de notre association où, dans un œuf symbolique, figurent les trois supports de la vie : l'air, la terre et l'eau qui sont des habitats pour les communautés humaines et animales qu'il faut toujours concilier, en pariant sur les enfants, porteurs d'avenir.

## 2- Quelle est notre ambition ?

Notre ambition la plus évidente est de ne pas être une association de plus, dans un pays qui en compte déjà de nombreuses. Dans cette perspectives, cette journée vous donnera l'occasion, je l'espère, de voir de discuter les propositions qui fondent cette ambition.

Sur ce point, je ne serai pas long puisque des exposés reviendront sur la façon dont nous avons commencé à traduire concrètement cette ambition en développant des projets qui se conforment à nos idées.

## 3- Comment devons-nous procéder ?

L'association, que nous avons ainsi l'ambition de lancer, se fixe trois critères essentiels qui lui serviront en permanence de référence :

- la **transparence** : toutes les procédures devront être régulières et traçables. Sous ce rapport, le choix de tous responsables devra constamment respecter le principe de l'élection démocratique faite par les adhérents.
- la **compétence** : chaque membre de NCD a une compétence particulière. Il s'agira de la solliciter et d'exploiter au mieux la somme des compétences réunies au sein de l'association, pour faire aboutir les projets d'action qu'elle a identifiés et discutés avec tout le monde. Cette option explique la diversité des profils ici réunie, dans cette salle : jeunes, moins jeunes ou retraités, diplômés ou non, professionnels de l'environnement ou amateurs... Autant de talents dont il nous faudra réussir l'amalgame avec, comme viatique, la compétence !
- l'**obligation de comptes** et **de résultats**. A tous les niveaux de l'association, l'engagement et les acquis seront exigés comme étalon des responsabilités acceptées.

Nous avons la conviction que la crédibilité de NCD se gagnera sur la conformité stricte à principes. Nos membres, nos donateurs, nos partenaires nous jugeront sur notre capacité à ne pas nous départir de ces principes.

**Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s,**

Mesdames et Messieurs, vous êtes invités à vous prononcer sur tout, de façon constructive, pour que, au sortir de notre assemblée générale, les messages que nous porterons aux autorités et à nos partenaires soient sans ambiguïté sur notre engagement et notre capacité de réussite. C'est d'ailleurs dans ce souci que nous

n'avons pas invités les autorités à l'ouverture, mais à la clôture de cette assemblée générale, après votre prise de décisions sur l'ensemble des éléments présentés.

**Mesdames et Messieurs, cher(e)s ami(e)s,**

En vous remerciant pour l'attention que vous m'avez prêté, je vous invite maintenant à une petite pause qui nous permettra de prendre le café en attendant que le Bureau proposé pour l'Assemblée se mette en place.

Bonne réunion !

**Dr Adrien COLY**  
**Président provisoire**

## Documents des travaux



Colonel Abdoulaye DIOP (Secrétaire - Général provisoire)

(Représenté par Paul NDIAYE - UCAD)

### Processus de création de l'Association N.C.D. : Nature - Communautés - Développement !

Nous nous réunissons pour la première fois en Assemblée Générale.

En réfléchissant sur le déroulement des événements qui précèdent cette journée, j'ai la certitude qu'il y a ici, parmi nous, de nombreuses personnes qui savent « **d'où nous venons** », pour reprendre un peu les termes du discours du Président, tout à l'heure.

Cependant, dans cette assemblée que nous formons aujourd'hui, des personnes plus nombreuses encore ignorent « **d'où nous venons** » !

Il est donc nécessaire de faire quelques rappels des grandes étapes d'un processus qui remonte parfois à plus de vingt ans, mais qui a connu une accélération depuis le début de l'année 2009, pour ce qui nous concerne aujourd'hui, dans N.C.D.

#### I- BREF HISTORIQUE

Nous avons choisi de nous constituer en association, en privilégiant le champ de l'Espace Naturel Communautaire.

Pourquoi une telle option ?

- De 1994 à 1996, il y a eu la conceptualisation de l'**Espace Naturel Communautaire** ; la démonstration de l'opérationnalité en a été faite pour la première fois à Popenguine. L'originalité du concept a été reconnue notamment à Harare en 1997 (réunion du Biodiversity Support Program), à Abidjan en 1998 (réunion de REDDA), à Amman en 2000 (Congrès de l'UICN) et à Durban en 2003 (Congrès mondial sur les Parcs).
- Par la suite, l'évolution vers le concept de **Réserve Naturelle Communautaire** (en tenant compte, à l'époque, de la nouvelle loi sénégalaise sur la Décentralisation de 1996) aboutit, dès 1999, à la création de la première RNC à la Somone (exactement : RNIC), suivie de celle de Palmarin en 2001. De nombreuses autres seront érigées, partout au Sénégal, durant la décennie 2000.

Dans le fond, les idées simples à l'origine de toute cette dynamique destinée à appuyer le retournement stratégique d'attitude des responsables sénégalais de la conservation reposaient sur les éléments suivants :

- 1- **Au niveau conceptuel** : une formulation populaire du souci de conciliation de la conservation de la nature et du développement intégré.
- 2- **Au niveau économique** : un besoin de valoriser les actions à fort impact écologique.
- 3- **Au niveau de la mobilisation communautaire** : susciter la mobilisation, en faveur de l'environnement, en ciblant des segments sociaux peu sollicités jusqu'alors, comme les femmes et les jeunes.

- 4- **Au niveau écologique et éducatif** : profiter de l'occasion pour faire une éducation à l'environnement, pratique et démonstrative, d'abord à l'échelle locale.
- 5- **Au niveau administratif et technique** : enfin, l'implication des populations représente une option irréversible pour les services techniques.

Par conséquent, si nous avons choisi ce créneau de l'**ENC**, entre autres, c'est que le concept n'est pas épuisé et que l'évolution des pratiques justifie, jusqu'à présent, la nécessité d'approfondir mais aussi d'actualiser les idées de départ.

## II- LES CHOIX RESULTANTS

Au début de l'année 2009, lorsqu'une opportunité de convergence avec une organisation internationale comme la **LPO** et **BIRDLIFE** s'est présentée, les personnes qui ont entamé les premières discussions ont choisi de s'engager dans la constitution d'un mouvement associatif représentatif, pour la conservation, mais fondé sur la mobilisation communautaire.

Quelles étaient leurs principales raisons d'un tel choix ?

Il y en a schématiquement quatre :

- **UNE AMBITION**

Il s'agissait de fédérer des bâtisseurs et des individus compétents et généreux, ayant capitalisé individuellement ou collectivement des expériences diverses et complémentaires dans l'organisation de la participation communautaire à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

- **UN PARI**

L'addition des compétences et des connaissances en vue d'amalgamer l'expérience des vieux agents et la vitalité des jeunes et des femmes, surtout en milieu rural ; cela passe par un processus structuré et structurant, par le biais d'une organisation forte, suffisamment perspicace et crédible pour servir de support aux initiatives.

- **UN IDEAL**

N.C.D. doit être un cadre permettant aux individus et aux groupes, qui se reconnaissent dans les mêmes idées et objectifs en faveur d'une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles, de partager leurs expériences et leur savoir-faire.

Elle doit aussi permettre d'agir en synergie, pour une autopromotion des communautés de base et la conservation de la biodiversité.

- **DES PERSPECTIVES D'ACTION**

- L'identification des sites d'intérêt pour la conservation de la biodiversité, des oiseaux en particulier.
- La mobilisation de toutes les expertises, au profit des collectivités décentralisées, dans le cadre de leurs responsabilités environnementales et de la gestion de la biodiversité.
- Le positionnement de N.C.D. comme relais dans le cadre de partenariats à construire, au niveau national et international.
- L'accompagnement de la mise en œuvre des politiques nationales et des conventions internationales, dans le domaine de la protection des ressources vivantes.

### III- LES OPPORTUNITES DE PARTENARIAT

Les événements écologiques qui ont marqué la Planète en ce début du 21<sup>e</sup> siècle ont rappelé que le monde forme une « **case commune** » et, pour surmonter certaines de nos préoccupations de survie, nous devons être plus solidaires :

- Une minorité ne peut pas toujours continuer de monopoliser la quasi-totalité des ressources de la planète, privant de ce fait une écrasante majorité en quête d'une survie au quotidien.
- Mais, aussi, aucun peuple n'a pu véritablement s'émanciper, au plan économique et social, sans compter d'abord sur ce qu'il est, son patrimoine culturel, et sur ce qu'il a, son patrimoine naturel.
- Cela nous ramène encore au triptyque de notre association.

La dignité, la pertinence, le respect de soi et de l'autre, la transparence, la bonne gouvernance, la reddition des comptes, en gros les bonnes pratiques et le sens de l'éthique devront constituer les valeurs cardinales que N.C.D. devrait chercher à préserver, à tout prix, dans ses rapports avec ses partenaires.

C'est d'ailleurs dans un tel chantier que s'est engagée N.C.D., à peine constituée, avec ses premiers partenaires qui n'ont pas hésité à lui faire confiance : il s'agit de Birdlife International à travers la Ligue Française pour la Protection des Oiseaux (LPO), et l'appui financier de la Fondation MAVA, bailleur de fonds majeur de la conservation en Afrique de l'Ouest. Vous me permettrez de saisir l'occasion de cette allocution pour les remercier chaleureusement.

Dès lors, les événements se sont enchaînés et accélérés :

- Un premier projet a été identifié, négocié et financé dans la Communauté rurale de Ndiaffate. Il vous sera présenté tout à l'heure.
- Le dossier de reconnaissance officielle a été ensuite introduit dans les circuits administratifs ; N.C.D. a ainsi été reconnue le 18 mai 2010, il y a six mois.
- Le siège à Dakar est fonctionnel depuis cette semaine, malgré les fortes contraintes.
- Notre Assemblée Générale se tient donc sous ces auspices déjà favorables alors que de nombreux autres projets de N.C.D. sont en cours de formulation ou de discussion.

Le temps du bilan n'est pas encore arrivé pour notre association qui ouvre seulement sa propre voie.

En fin de compte, chers amis, j'ai beaucoup d'émotion à constater que la passion et les espérances que des personnes de bonne volonté ont consacrées à l'environnement se concrétisent aujourd'hui, dans un mouvement que les plus jeunes d'entre nous ont désormais la responsabilité morale de porter, pour l'amplifier, le consolider, le relayer à une autre génération.

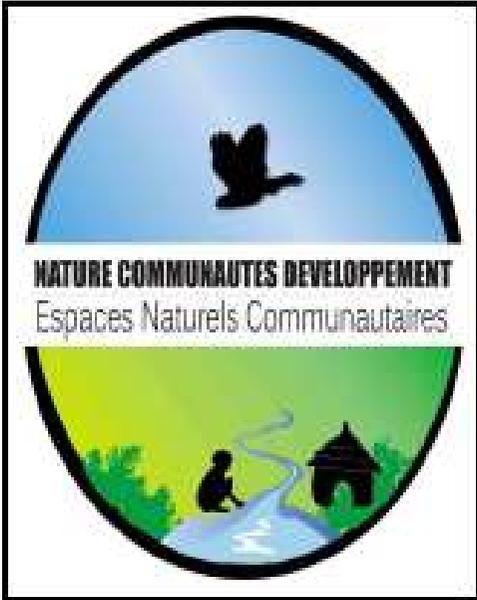
C'est le message que je voulais délivrer.

Je vous remercie pour votre attention.

## Liste des membres du Comité d'organisation de l'A.G.

Rosalie BASSENE	Samuel CABO
Maryse Guinez COLY	Mareme DIAGNE
Ismaila DIAKHATE	Mamadou DIOP
Ndeye Awa DIOP	Edmee Mbaye DIOUF
Ibrahima FALL	Mansour FALL
Babacar FAYE	Souleymane GUEYE
Moussa KEBE	Daniel Ndiack NDIAYE
Biram NDOUR	Paul Silaï TENDENG
Mariama THIANDOUM	Agnès Daba THIAW

## PLAQUETTE DE N.C.D.



**NATURE COMMUNAUTÉS DÉVELOPPEMENT**  
Espaces Naturels Communautaires

### Notre Objectif

Engager un mouvement associatif, à orientation environnementale, dans la conservation par la mobilisation communautaire !

### Nos principales activités

**A. - Au niveau conceptuel :**  
La mise en place d'un mode de perception, d'organisation d'un espace, par les populations, en tenant compte d'un souci de conservation et de développement intégré.

**B. - Au niveau administratif et technique :**  
Les services de l'Etat (Parcs Nationaux, Eaux et Forêts, etc.) doivent être systématiquement sollicités pour tous les nouveaux mécanismes d'implication des populations à la gestion des aires protégées d'inspiration communautaire.

**C. - Au niveau de la mobilisation communautaire :**  
Il s'agit de stimuler cette mobilisation et son élargissement par l'adhésion des jeunes, des notables, des femmes et de tous autres segments de la société.

**D. - Au niveau économique :**  
L'objectif est de faire avec les moyens disponibles pour réussir et faire durer les actions dont l'impact écologique apparaît extrêmement fort.

**E. - Au niveau écologique et éducatif :**  
Il s'agit enfin de concilier écologie et éducation en se fondant constamment sur les principes initiaux, énoncés plus haut.

### Nos partenaires

Des conventions sont établies avec toutes les institutions et les partenaires :

- ONG
- GIE
- PME
- PMI
- Bailleurs
- Consultant
- Bureaux d'étude
- Organisations de producteurs
- Les associations de villages
- Les associations de femmes
- Initiatives individuelles
- Les collectivités locales
- Les amicales
- Les chercheurs
- Les étudiants
- ...

### Nos cibles de choix

- Anciens agents de la conservation
- Jeunes
- Femmes
- Enfants
- Expatriés africains ou non africains

## Nos domaines d'intervention

Depuis une quinzaine d'années de nouvelles catégories d'aires protégées ont été mises en place au Sénégal, notamment à partir de la définition des concepts d'Espace Naturel Communautaire (ENC) et de Réserve Naturelle Communautaire (RNC) :

- L'intégration de deux composantes territoriales, sous des régimes juridiques différents (une aire protégée à statut public, en partenariat avec les terroirs communautaires adjacents), fait que l'ENC dispose d'un statut complexe.

- La Réserve Naturelle Communautaire (RNC) s'en distingue fondamentalement par une initiative communautaire et une application aux seuls terroirs (au plan territorial, juridique et technique), ce qui lui donne un statut simplifié.

N.C.D. va chercher à contribuer à la mise en place de modes de perception et d'organisation d'espaces qui vont tenir compte d'un souci de conservation et, évidemment, de développement intégré pour les populations.

## Zone d'intervention

Premier projet d'action prévu sur l'île de Kousmar : protection du faucon crécerellette (*Falco naumannii*)

migrateur l'appui



paléarctique, avec des communautés locales et de l'administration forestière.

D'autres espèces spectaculaires ou vulnérables ainsi que des sites sensibles seront ultérieurement identifiés pour faire l'objet de suivis et de mesures de

protection.



## Notre organisation

- ✦ Date création : 2010
- ✦ Réception N° 1-4487/MINT/DAIGAT/DIEL/AS du 18/05/2010
- ✦ Nombre de membres : 80 (octobre 2010)
- ✦ Bureau
  - Président : Dr Adrien COLY
  - Secrétaire général : CI Abdoulaye DIOP
  - Troisième : Mme Edmée Mbaye DIOUF

## Notre contact

SIEGE SOCIAL :

Liberté 1, Villa 1280, Dakar,  
Sénégal -  
TEL. (221) 33 825 48 05

PERMANENCE

lundi/vendredi : 9H-13H et 15-18H